

SUD-Rail intervient en DCI pour faire respecter la réglementation du travail des ASCT de la DDL CITI !

Repos décalés par la CPST ?

Pour SUD-Rail c'est NON !

SUD-Rail impose à la direction de la DDL CITI de respecter la réglementation et ses engagements passés pour les ASCT !

SUD-Rail a dénoncé les pratiques imposées aux agents de commande des ASCT dépendant de la DDL CITI. La DDL CITI se permettait jusqu'à cette DCI de modifier les dates des repos graphiés et visible dans Pacific à leur guise.

GRACE A NOTRE INTERVENTION, CETTE PRATIQUE EST TERMINE.

SUD-Rail a obtenu l'application des relevés d'engagements passés ainsi que l'application stricte de la réglementation qui concerne les ASCT.

SUD-Rail rappelle donc que :

- ⇒ Les repos doivent être visibles sur Pacific et graphiés de manière ferme. Une grille de repos semestrielle est disponible.
- ⇒ La visibilité des tournées dans Pacific doit être accessible aux ASCT sur un mois glissant.
- ⇒ Les commandes doivent être fermes à la veille des repos, et ce sans exception possible.

A SUD-RAIL, ON S'ATTELERA TOUJOURS A FAIRE APPLIQUER LA REGLEMENTATION ET A FAIRE VALOIR LES ACCORDS SIGNES ENTRE LA DIRECTION ET NOTRE ORGANISATION SYNDICALE.

NOTRE REGLEMENTATION, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE REPOS NE SONT PAS A VENDRE !

Contactez un représentant SUD-Rail en cas de souci !

